



Réaménagement des espaces extérieurs de l'ENSSIB

17 Boulevard du 11 novembre 1918

<i>Maître d'ouvrage</i>	ENSSIB 17 Boulevard du 11 novembre 1918	Tel 04 72 44 43 23 fabien.bouchaud@enssib.fr
-------------------------	--	---

<i>Paysagiste</i>	Le ciel par-dessus le toit 10 quai Rambaud 69002 Lyon	Tel 04 78 68 89 67 contact@lecielpardessusletoit.fr
-------------------	--	--

<i>BE VRD</i>	Be.Ubran 57 rue Franklin 69002 Lyon	Tel 06 21 61 22 90 bourdy@be-urban.fr
---------------	--	--

Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Pièce écrite

INDICE	DATE	MODIFICATIONS
DCE1	29/05/2026	établissement du document

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
Série 1 - PRIX GENERAUX 1.1.	INSTALLATION ET REPLIEMENT DE CHANTIER Ce prix rémunère, forfaitairement, l'amenée sur le chantier et le repliement en fin de travaux, ainsi que le déplacement en cours de chantier, et ce, autant de fois que nécessaire en fonction des phases de travaux, de toutes les installations nécessaires à la bonne marche du chantier, dont : - La définition des zones de travail et des zones de stockage, - l'aménagement et l'entretien du terrain, ainsi que les aires de travail et de stockage ; - Le panneau de chantier, de dimension 1,5x1.0m sur panneau rigide, (maquette fournie par le maître d'ouvrage), - la fourniture, la mise en œuvre et la gestion de clôtures type HERAS en protection, barrière et clôture de toutes les zones de chantier et des installations de chantier, conformément au PGC et aux demandes des intervenants du chantier (MOE, MOA, CSPS, police,...), - le maintien de la propreté aux abords du chantier et sur les aires de travail, y compris les dispositifs de nettoyage des véhicules dans en sortie de chantier, - les dispositions de tous ordres visant à assurer le respect de l'environnement urbain, - les dispositions visant à se mettre en sécurité et à limiter les risques de vandalisme ou de vol, - les locaux à mettre à la disposition du personnel, conformément à la législation en vigueur ; - les branchements aux réseaux divers pour l'ensemble du chantier, les frais de consommation ; - l'établissement, le fonctionnement et l'entretien des clôtures et palissades de chantier nécessaires à la sécurité ; - les dispositifs de sécurité et installation d'hygiène ; - les frais de gardiennage, d'éclairage et nettoyage de chantier ; - les frais liés à la signalisation du chantier (manuelle ou automatique) et au maintien des accès, - l'amenée, la maintenance et le repliement de tout le matériel de chantier en démarrage et fin de phase de travaux (clôtures et portails mis en place de façon à interdire tout accès, signalisation d'accès interdit, etc.), - la remise en état des lieux après repliement des installations en fin de chantier ; Ce prix sera rémunéré par mois de présence effective sur le site, jusqu'à 70% du prix. Le solde étant rémunéré lors de la remise en état définitive du site et le repliement de l'ensemble de l'installation. LE FORFAIT :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
1.2.	ETUDES D'EXECUTION Ce prix rémunère forfaitairement l'établissement des plans généraux et des détails d'exécution et des notes de calculs. Il comprend : - la validation de la géométrie d'ensemble du projet et les adaptations et aménagements éventuels, - l'établissement des plans, - toute note de calcul ou note technique nécessaire à l'établissement ou à la compréhension des plans, - les levés complémentaires du terrain, - le dimensionnement des massifs d'ancrage des éléments de mobilier, - toutes les études nécessaires à la justification et à la réalisation des travaux à réaliser. LE FORFAIT : 1.3. PLAN D'ASSURANCE QUALITE (P.A.Q) – GESTION DES INTERFACES AVEC LES SERVICES Ce prix rémunère forfaitairement l'élaboration du Plan d'Assurance Qualité (PAQ), conformément au fascicule 65 a du C.C.T.G. et au C.C.T.P. concernant l'ensemble des travaux du présent marché. Il comprend : - l'établissement de la note d'organisation générale, - l'organisation des contrôles internes et externes, notamment l'établissement des procédures d'exécution spécifiques à chaque nature de travaux, - l'établissement des fiches de contrôle intérieur, - la mise à jour du P.A.Q. en fonction de l'avancement du chantier, - la mise en place de mesures correctives en cas de divergence de la qualité, - le suivi des sous-traitants chargés des contrôles spécifiques, - la validation des spécifications techniques d'achat, - le contrôle de conformité aux spécifications du produit fini et la rédaction des certificats de conformité, - le contrôle de conformité des prestations des sous-traitants, - l'exploitation et l'archivage de tous les résultats relevés, - les adaptations nécessaires du processus de fabrication ; - la reproduction d'un document en fin de chantier récapitulant les contrôles réalisés par l'entreprise et par le Maître d'œuvre. Ce document final est fourni en 2 exemplaires à la fin de la période de préparation. L'assurance qualité de la géométrie est assurée par un géomètre affecté au chantier. Le P.A.Q. sera tenu à jour à chaque changement important de l'organisation (méthode, sous-traitant) et au minimum tous les deux mois. LE FORFAIT :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
1.4. IMPLANTATIONS – PIQUETAGE – NIVELLEMENT – RECHERCHE DE RESEAUX	Ce prix rémunère forfaitairement les opérations d'implantation et de piquetage définies à l'article 27 du C.C.A.G. et au CCTP, ainsi que l'ensemble des opérations de nivellement nécessaires à l'exécution des ouvrages et les rétablissements correspondants. Ce prix rémunère également les opérations de marquage et de piquetage dans les trois dimensions des réseaux existant tels qu'identifiés lors de la géodétection ou par sondages si l'entreprise estime cela nécessaire, conformément à l'AIPR. Ce prix aura pour objectif de classer les réseaux sensibles du site en classe A. Nota ; le MOA a procédé à une géodétection. Les réseaux devront être marqués et ce marquage devra être entretenu pendant toute la durée du chantier. Le rendu consistera en un marquage au sol des réseaux. La prestation est rémunérée en deux fractions : - 70 % à la fin de l'implantation des ouvrages, - 30 % à la fin des travaux. LE FORFAIT :	
1.5. DOSSIER DE RECOLEMENT ET DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES	Ce prix rémunère forfaitairement et conformément au CCTP la réalisation des plans de récolement en XYZ, dans le même système que les plans d'exécution de tous les ouvrages réalisés ainsi que le levé en tranchées ouvertes de tous les réseaux. La restitution se fera sous forme numérique en format natif et Pdf. Les plans seront de classe A pour les réseaux créés et tous les réseaux impactés. Le dossier comprend notamment : - Les plans des ouvrages conformes à exécution, - La liste des matériaux employés - Le PAQ définitif dans son intégralité - Les fiches techniques des produits et équipements mis en place, - Les résultats d'essais, - Les éventuels dossiers de maintenance et d'entretien, - Les notes de calculs. Il sera réglé en une seule fois à la validation de la totalité des documents par le MOE. LE FORFAIT :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
Série 2 - TRAVAUX PREPARATOIRES 2.1. PROTECTION DES ARBRES EXISTANTS Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et mise en place de protection constituée d'un quadripode avec planchettes horizontales type tuteurs, pour chaque arbre à protéger. L'UNITE : 2.2. SONDAGES Ce prix rémunère, au mètre cube de terrain en place, la réalisation de sondages pour recherche de réseaux. Ces sondages pourront être réalisés pendant la période de préparation (sous réserve que la voirie soit disponible aux travaux). Il comprend notamment : - La concertation des exploitants (et concessionnaires), - le repérage des réseaux en planimétrie et en altimétrie, - le sciage des revêtements, - la réalisation des terrassements à la pelle mécanique, à l'aspiratrice et/ou manuels de dimensions adaptées aux réseaux recherchés, - la mise en dépôt, en toute distance, des matériaux impropres au réemploi, - l'épuisement éventuel de la fouille, - le remblaiement de la fouille, en matériaux sélectionnés, hors corps de chaussée, suivant les directives du Maître d'Œuvre ou du concessionnaire, - le relevé en altimétrie et planimétrie des réseaux, - la prise de photos et la réalisation d'un livret de sondage, - la remise en état des lieux, y compris constitution de chaussée, - la signalisation de la fouille au moyen de piquets réflectorisés, cônes ou si nécessaire barrières, - toutes sujétions dues à la présence des réseaux. Les réparations de dommages éventuels aux réseaux restent, dans tous les cas, à la charge de l'entrepreneur. LE METRE CUBE : 2.3. ESSOUCHAGE D'ARBRE, COMPRIS DEMOLITION DE REVETEMENT ET GESTION DU CHANCRE DU PLATANE (SOUCHES GRIGNOTTEES) Les anciens platanes du site ont été abattus car ils se trouvaient dans un cercle de 50m autour d'arbres infectés. Les platanes conservés se trouvaient à l'extérieur de ce périmètre. Les arbres ont été abattus et leurs souches grignotées. Ce prix rémunère l'essouchage des souches grignotées et comprend la découpe éventuelle et la démolition des revêtements situé sur l'emprise de la souche, l'arrachage de la souche, le chargement sur camion, l'évacuation des bois et des souches dans les centres des déchets autorisés par la Préfecture et le remblayage des trous en grave naturelle 0/80 classe D31 (NF P 11 300). L'arrêté préfectoral concernant le chancre sera respecté. L'UNITE :		

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
2.4.	DEPOSE DE MOBILIERS DIVERS Ce prix rémunère la dépose de mobilier existant et l'évacuation en décharge ou la mise à disposition des services techniques de l'université. Il comprend : • une visite sur le site par le titulaire du présent lot, le recensement précis du mobilier existant à déposer, • les terrassements nécessaires à la dépose du mobilier, • la dépose du mobilier, y compris démolition des fondations et scellements si besoin, • le remblaiement des fouilles, • la manutention, le chargement, le transport et le déchargement sur le dépôt des services du SIDD ou de l'ENSSIB, la rédaction d'un procès-verbal de mise à disposition, • l'évacuation des matériaux de démolition et mobilier non récupéré par le MOA en décharge choisie par l'entreprise et à ses frais. 2.4.1. ARCEAU ANTI STATIONNEMENT  L'UNITE : 2.4.2. BARRIERE TYPE GESTION DE FOULE  LE METRE LINEAIRE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
2.4.3.	POT DE FLEURS EN PLASTIQUE  L'UNITE :	
	2.4.4. ENSEIGNE ENSSIB  L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
2.5. 2.5.1. 2.5.2.	DEPOSE ET REPOSE DE MOBILIERS DIVERS Dito prix précédent, comprenant la dépose propre, la mise en stock, toutes les opérations de chargement et de déplacement, ainsi que la repose du mobilier, dont : • le carottage éventuel des revêtements, ou leur démolition, • l'évacuation de tous les matériaux extraits, • le dimensionnement du massif béton, et sa réalisation, • la fourniture du mobilier, • la mise en œuvre, • la réfection définitive et à l'identique des revêtements. BANC Compris dalle béton  L'UNITE : CORBEILLE  L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
2.6. 2.6.1. 2.6.2. 2.6.3. 2.6.4.	DEMOLITION DE BORDURE ET REVETEMENTS Tous les revêtements sont considérés démolis sur une épaisseur de 0.30m. Cette épaisseur permet de calculer les volumes terrassés sous la démolition. DEPOSE DE BORDURE TYPE T Ce prix rémunère, au mètre linéaire d'éléments béton (coulé en place ou préfabriqué), le démontage des éléments droits ou courbes, la démolition du béton de pose, le chargement sur camion, le transport en décharges ainsi que le déchargement ou les frais de décharge. LE METRE LINEAIRE : PLUS-VALUE AU PRIX PRECEDENT POUR DEPOSE PROPRE EN VUE DE REEMPLOI Ce prix rémunère, au mètre linéaire la plus-value que représente le démontage soigné des éléments, leur tri et colisage en palette, la mise en stock sur site et la reprise au stock pour repose. LE METRE LINEAIRE : DEPOSE DE BORDURE TYPE P Dito prix précédent (2.6.1) pour des éléments préfabriqués en place de bordure. LE METRE LINEAIRE : DECOUPE D'ENROBE Ce prix rémunère au mètre linéaire la découpe soignée de chaussée sur toute l'épaisseur du revêtement bitumineux, à la scie y compris évacuation des produits de découpe. LE METRE LINEAIRE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
2.6.5.	DEMOLITION DE CHAUSSEE EN ENROBE (30 CM MOYEN) Ce prix rémunère, au mètre carré la démolition de chaussées et stationnement en enrobé, y compris fondation, sur une épaisseur moyenne de 30 cm. Ce prix intègre également la démolition et l'évacuation des maçonneries intégrées dans le revêtement, dont les anciens massifs de fondation du mobilier. Ce prix comprend notamment : - Les découpes préalables de la chaussée quelle que soit l'épaisseur, - la démolition de l'ensemble de la structure, - l'extraction et le chargement des produits de démolition, - l'évacuation des déblais à la décharge publique quelle que soit la distance. - Y compris les frais de décharge et la mise à disposition du Maître d'œuvre des bons de décharge. - Ce prix intègre également la démolition et l'évacuation des maçonneries intégrées dans le revêtement, dont les anciens massifs de fondation du mobilier. Nota ; Le MOA a procédé aux analyse HAP/Amiante dans les enrobés. Les résultats d'analyses sont négatifs LE METRE CARRE :	
2.6.6.	DEMOLITION DE TROTTOIR EN ENROBE (30 CM MOYEN) Dito prix précédent. LE METRE CARRE :	
2.6.7.	DEMOLITION DE REVETEMENT EN DALLETTTE BETON (ESPACE VERT CENTRAL) A METTRE EN STOCK Dito prix 2.6.1 et 2.6.2 pour la dépose soignée de dallettes en béton, tri, palettisation et mise en dépôt dans les entrepôts du SIDD (situés à l'est du Campus de la Doua). LE METRE CARRE :	
2.6.8.	DEMOLITION DE REVETEMENT EN DALLAGE BETON Ce prix rémunère, au mètre carré, la démolition du revêtement de type béton, y compris sa couche de fondation sur une épaisseur moyenne de 30 cm avec chargement, transport et évacuation des déblais aux décharges. Tous les frais de décharges sont compris dans ce prix. Ce prix intègre également la démolition et l'évacuation des maçonneries intégrées dans le revêtement, dont les anciens massifs de fondation du mobilier. LE METRE CARRE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
3.2.	STRUCTURE DE CHAUSSEE	
3.2.1.	GEOTEXTILE (POUR REVETEMENTS SUR EV EXISTANT) Ce prix comprend la fourniture, le transport sur chantier, la mise en place avec un recouvrement des bandes de 0,40 m de matériau non tissé (norme NF G 38013) y compris toutes sujétions. LE METRE CARRE :	
3.2.2.	COUCHE DE FORME 0/60 Ce prix rémunère : - La fourniture de GNT type D3 suivant GTR 92, ou GR1 équivalent, validé par le géotechnicien - Le transport sur le lieu d'emploi, - Le déchargement, - La mise en œuvre, - Le compactage méthodique de grave naturelle (NF P 11300 / 1992), jusqu'à obtenir l'objectif PF2 sur la couche de forme avec EV2>50 Mpa, et EV2/EV1<2 - Toute reprise et chargement éventuel, - Le réglage mécanique et/ou manuel de chaque couche. la réalisation d'essais de la portance requise (1u/400 m²),	
3.2.2.1.	EP : 0,45M SOUS STATIONNEMENT NOUVELLEMENT CREE LE METRE CARRE :	
3.2.2.2.	EP : 0,30M SOUS CHEMINEMENT NOUVELLEMENT CREE LE METRE CARRE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
3.3.4. TERRASSEMENT POUR FOSSES DE PLANTATIONS DE LA STRATE BASSE (30 CM GAZON, 50 CM MASSIFS, 1M3 POUR ARBUSTES PONCTUELS) Dito prix précédent. LE METRE CUBE : 3.3.5. FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture de terre végétale rendue sur chantier, mise en place sur sol ressuyé dont la teneur en eau ne dépassera pas 20%. Un décompactage du fond de forme sera réalisé avant la mise en place de la terre végétale Caractéristique de la terre végétale conforme au CCTP. Ce prix intègre une analyse physico-chimique d'un laboratoire agréé (une analyse par tranche de 500 m3 ou par provenance) Mise en place en surface par moyen mécanique adapté, dont la pression au sol n'excèdera pas 2,5kg/cm. Les mètres cubes mesurés s'entendent non foisonnés. LE METRE CUBE : 3.3.6. REPRISE SUR STOCK DE TERRE VEGETALE STOCKEE Ce prix rémunère, au mètre cube, - la reprise sur stock de terre végétale du chantier (entreposée sur site) sur sol ressuyé dont la teneur en eau ne dépasse pas 20%. - le transport et mise en place de la terre végétale par moyen mécanique adapté, dont la pression au sol n'excèdera pas 2,5 kg/cm² ; - le réglage à plus ou moins 3 cm des côtes projet ; - la préparation des sols à planter, - le décompactage du fond de forme sur 25 cm avant régalinge de terre végétale ; - l'évacuation de tous les déchets indésirables. - le régalinge homogène aux cotes projet. Ce prix concerne la terre mise en œuvre en fosses de plantation d'arbres et de massifs. Les mètres cubes mesurés s'entendent non foisonnés. Compris sujétions liées à la gestion du chancre. LE METRE CUBE : 3.3.7. DECOMPACTAGE DU SOL EN PLACE POUR LES MASSIFS (EP. 50 CM) Prestation de préparation des sols à la plantation. LE METRE CUBE : 3.3.8. DECOMPACTAGE DU SOL EN PLACE POUR LES SURFACES ENGazonNEE (EP. 30 CM) Prestation de préparation des sols à la plantation. LE METRE CUBE :		

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
Série 4 - PROTECTION DES RESEAUX EXISTANTS 4.1. FEUTRE ANTI-RACINAIRE Ce prix comprend la fourniture et mise en œuvre d'une membrane anti-racinaire en polypropylène enduit. LE METRE CARRE : 4.2. PROTECTION EN GROS BETON Ce prix rémunère la fourniture et réalisation d'une dalle coffrée en gros béton à l'aplomb d'un réseau pour lequel la couverture est insuffisante. La dalle débordera de 0.20m de part et d'autre de la canalisation à protéger. Elle sera autostable ou calée sur des matériaux compactés. LE METRE LINEAIRE : 4.3. MISES A LA COTE ET PROTECTION DES EMERGENCES Ce prix rémunère, pour l'ensemble des émergences présentes sur le site du projet, et autant de fois que le nécessite le chantier : - les terrassements et découpes nécessaires au dégagement de l'émergence (voire le pied de la bouche en cas de besoin), - son calage, - la pose et/ou l'évacuation des rallonges ou réhausse, - le remblaiement après compactage soigné et toutes reprises ultérieures nécessaires. - l'évacuation des produits de terrassements aux décharges autorisées, - l'évacuation, le cas échéant, de tout matériau gênant la manœuvre de l'organe de commande. Les émergences réalisées dans le cadre de ce marché pourront être posées à la cote finie des revêtements définitif. Dans ce cas, elles seront protégées par des chanfreins réalisés en grave bitume, sur toute la largeur de la voirie. Nota : la mise à la cote des émergences situées sous les revêtements est rémunérée dans les prix de la série 8-Revêtements. Ce prix rémunère la mise à la cote des émergences situées hors emprise de revêtement. L'ENSEMBLE :		

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
Série 5 - GESTION DES EAUX PLUVIALES 5.1. REGARDS 5.1.1. REGARD A GRILLE A DEMOLIR ET CREATION D'UN BOUCHON, COMPRIS DEMOLITION DE CANALISATION Ce prix rémunère la modification d'un regard à grille existant en élévation, pour abandonner les points d'absorption des EP vers le réseau. Ce prix comprend : - La démolition du regard existant, - Eventuellement la reconstruction d'un regard neuf borgne en remplacement du regard, - Ou la modification du regard existant pour permettre sa réutilisation, - La création d'un bouchon étanche à l'aval du regard. L'UNITE : 5.1.2. REGARD DE VISITE, A MODIFIER EN REGARD BORGNE Ce prix rémunère la modification d'un regard de visite existant en élévation, pour abandonner les points d'absorption des EP vers le réseau. Ce prix comprend : - La dépose du tampon, de la couronne et de la première réhausse (voire 2), - La repose d'un élément de fermeture du regard (élément déposé, ou neuf), - Toutes sujétion de scellement étanche, - Le recouvrement du regard par au moins 30cm de matériaux. L'UNITE : 5.1.3. CREATION D'UN REGARD DE VISITE TAMPON FONTE C250 DN1000 ET SURVERSE Réalisation d'un ouvrage de visite, de diamètre 1,00 m, de 0,10 m minimum d'épaisseur, comprenant : - Les terrassements et l'évacuation en décharges des déblais y compris chargement, transport, frais de décharge, - La fourniture et la pose d'une cunette préfabriquée mise en place sur une assise en béton vibré et d'une épaisseur minimale de 0,10 mètre ou, après accord du Maître d'Œuvre, la réalisation d'une cunette coulée en place y compris réservation. - La fourniture et la mise en place des éléments préfabriqués ; - La fourniture et la pose des joints souples entre éléments de manière à assurer l'étanchéité de l'ouvrage ; - Le raccordement des tuyaux d'arrivée et de départ ; - L'organisation d'une surverse de l'ouvrage d'infiltration vers le réseau, - L'approvisionnement, la pose et le scellement d'un tampon fonte de voirie 250KN ø 800 marquée eaux usées avec dalle. - Toute suggestion liée à la réalisation d'un regard de visite sur un collecteur en service. L'UNITE :		

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
5.2. 5.2.1. 5.2.2. 5.3. 5.3.1.	OUVRAGES AERIENS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES DEPRESSIONS POUR LES PLATEFORMES SABLEES (3 M³ UTILES) Ce prix rémunère la réalisation d'ouvrages de gestion des eaux pluviales par terrassement en déblai, selon les cotes projet. Les ouvrages seront encaissés dans le terrain bien au-delà de la capacité hydraulique nécessaire pour marquer visuellement les ouvrages. Dito prix de la série 3 – Terrassement, compris gestion des terres au regard du chancre. LE METRE CARRE : FOSES EN BORD DE CHEMIN (L:1M, P:0,10M) Ce prix rémunère la réalisation d'un fossé linéaire le long du cheminement en béton, pour la gestion des eaux pluviales par terrassement en déblai, selon les cotes projet. Dito prix de la série 3 – Terrassement, compris gestion des terres au regard du chancre. LE METRE CARRE : TRANCHEE D'INFILTRATION Ce prix rémunère la constitution d'une tranchée d'infiltration constituée de matériaux drainants (60/100) entourés d'un géotextile de classe 6 en traction, et comportant un drain agricole DN200. Ce prix comprend : • Les terrassements en déblai et évacuation de matériaux, • La protection des avoisinants et le soutènement des ouvrages existants, • La fourniture du géotextile sur les 4 faces de la tranchée, y compris recouvrement, • La fourniture et mise en œuvre d'un drain DN200, • La fourniture et mise en œuvre de matériaux 60/100, • La création de regards de visite, tous les 50 mètres. SECTION 1,5X1M - COMPRIS DRAIN (HORS REGARDS DE VISITE) Les regards de visite sont rémunérés dans le prix 5.1.2. LE METRE LINEAIRE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
Série 6 - RESEAUX SECS 6.1. CONTROLE D'ACCES - GENIE CIVIL 6.1.1. OUVERTURE ET FERMETURE DE TRANCHEE - 3 PVC42-45	Ce prix comprend : - le piquetage et l'implantation de la tranchée, - la découpe des revêtements existant, - l'extraction mécanique ou manuelle des déblais, - le blindage ou étalement des parois, - le nivellement du fond de fouille, - le chargement et l'évacuation des déblais non utilisés en remblai aux centres habilités de recyclage des déchets, - le sablage du fond de tranchée, - la fourniture et la pose de trois canalisations en PVC aiguillés, DN42mm - l'enrobage des canalisations en sable 0/4 - la fourniture et pose du grillage à 0,20 m au-dessus de la génératrice supérieure, - la fourniture et la mise en œuvre de grave naturelle de classe D3 ou équivalente pour remblaiement de la tranchée, - la réfection des revêtements à l'identique, - Les raccordements, le repérage des extrémités, et l'étiquetage, - Le ré-aiguillage des fourreaux, - L'évacuation des déchets de chantier, Y compris toutes sujétions d'exécution. LE METRE LINEAIRE : 6.1.2. CHAMBRE LOT Comprenant : - le terrassement mécanique ou manuel dans l'embarras des réseaux, y compris le passage sous bordures et caniveaux, - le nivellement du fond de fouille, - le blindage ou l'étalement des parois, - la fourniture et la pose de la chambre normalisée avec le tampon fonte correspondant et sa mise à la côte, - le drainage de la chambre - la pose des gaines nécessaires au tirage des câbles, leur raccordement, - le chargement et l'évacuation des déblais aux centres habilités de recyclage des déchets, - la réfection des masques, L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
6.1.3. MASSIFS POUR LECTEUR DE BADGES ET BARRIERES LEVANTES	Comprenant : - les études de dimensionnement des massifs et les études d'exécution, - les terrassements complémentaires pour élargissement et approfondissement de la tranchée, - l'évacuation des excédents, - la façon d'un massif de béton dosé à 250 Kg de CPJ 350 avec incorporation des fourreaux et câblette de cuivre en attente, ou la fourniture d'un massif préfabriqué, - le bouchage de l'extrémité des fourreaux par embouts en plastique, - la mise en place soignée au gabarit des tiges de scellement du fût, (récupérées de l'ancien massif, ou fournies), - toutes sujétions de mise en conformité au schéma de montage type du gestionnaire. L'UNITE : 6.2. CONTROLE D'ACCES - DEPOSE ET REPOSE DE MATERIEL 6.2.1. DEPOSE ET REPOSE D'UNE BARRIERE LEVANTE (LARGEUR ~5,80M), BRANCHEMENT, RACCORDEMENT, MISE EN SERVICE Ce prix consiste à déposer et reposer le système actuellement en fonctionnement sur le site et à le remettre en service à un emplacement compatible avec le projet. (Seule une des deux barrières sera réutilisée dans le projet). Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'un ensemble de gestion de contrôle d'accès par barrière levante hydraulique. Il comprend entre autre : • La dépose / repose des lecteurs de badge / digicode, • La dépose / repose du mobilier de protection, • La dépose / repose du système de barrière levante, • La réalisation et le raccordement des boucles de détection, • Tout le génie civil nécessaire, • La fourniture de 20 badges, • Le raccordement aux réseaux secs tirés par le MOA, • La mise en service. Cette prestation sera précisée avec le gestionnaire « contrôle d'accès » du MOA. L'ENSEMBLE : 6.2.2. DEPOSE ET REPOSE DE BORNE A BADGE Dito prix précédent pour la dépose / repose des lecteurs de badge / digicode, L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
6.2.3.	DEPOSE ET MISE EN STOCK DE BARRIERE LEVANTE La barrière levante non réutilisée sera déposée avec soin, démontée, palettisée et mise en dépôt sur la plateforme du SIDD. (Elle pourra être évacuée, à charge de l'entreprise, si le SIDD ou le MOA décidait de ne pas la conserver) L'UNITE :	
6.3.	ECLAIRAGE - GENIE CIVIL	
6.3.1. TPC63	OUVERTURE ET FERMETURE DE TRANCHEE - FOURREAU Dito prix 6.1.1 – pour un fourreau TPC63 rouge. LE METRE LINEAIRE :	
6.3.2.	CABLETTE DE MISE A LA TERRE Fourniture et pose d'une câblette de terre en cuivre nu de 25 mm² de section y compris le déroulage en fond de fouille selon les recommandations du fascicule technique et les bouclages et sertissage aux raccords nécessaires. LE METRE LINEAIRE :	
6.3.3.	CHAMBRE 40 X 40 Chambre 40cm x 40 cm avec un tampon 50cm x 50cm. Comprenant : - le terrassement mécanique ou manuel dans l'embarras des réseaux, y compris le passage sous bordures et caniveaux, - le nivellement du fond de fouille, - le blindage ou l'étalement des parois, - la fourniture et la pose de la chambre avec le tampon fonte correspondant et sa mise à la côte, - le drainage de la chambre - la pose des gaines nécessaires au tirage des câbles, leur raccordement, - le chargement et l'évacuation des déblais aux centres habilités de recyclage des déchets, - le drainage de la chambre L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
6.3.4.	CREATION D'UN MASSIF POUR CANDELABRES Comprenant : - les études de dimensionnement des massifs et les études d'exécution, - les terrassements complémentaires pour élargissement et approfondissement de la tranchée, - l'évacuation des excédents, - la façon d'un massif de béton dosé à 250 Kg de CPJ 350 avec incorporation des fourreaux et câblette de cuivre en attente, ou la fourniture d'un massif préfabriqué, - le bouchage de l'extrémité des fourreaux par embouts en plastique, - la mise en place soignée au gabarit des tiges de scellement du fût, - toutes sujétions de mise en conformité au schéma de montage type du gestionnaire. L'UNITE :	
	6.3.5. BOITE DE RACCORDEMENT SUR RESEAU EXISTANT Ce prix rémunère les reprises d'alimentation sur les réseaux existants. Il comprend toutes les sujétions de raccordement et d'accroche sur le réseau existant et sur le mât projet et toutes les sujétions de raccordement électrique. Dans la mesure d'un réseau conforme aux réglementations et aux normes. Il comprend également toutes les fournitures de matériel et les moyens en personnel pour permettre une reprise d'alimentation. L'UNITE :	
6.4.	ECLAIRAGE - MATERIEL ELECTRIQUE Selon étude photométrique jointe en annexe. Tous les travaux seront réalisés conformément au cahier des charges de l'exploitant. Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture, la pose, et les raccordements d'un ensemble d'éclairage. Les ensembles d'éclairage sont à mettre en œuvre suivant les implantations données sur les plans, et tel que défini au C.C.T.P. Le type de mobilier sera conforme aux exigences du gestionnaire. Le mobilier peint sera thermo-laqué RAL à préciser par le maître d'œuvre. Une plaque indiquant la numérotation du matériel sera mise en œuvre tel que défini au CCTP. L'ensemble sera homogène aux matériels existants déjà en place (hauteur, couleur, ...).	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
6.4.1. FOURNITURE D'UN ENSEMBLE MAT+CANDELABRE POUR ENSEMBLE 1 SELON ETUDE PHOTOMETRIQUE	Ce prix comprend : - Les études photométriques, - Les calculs de dimensionnement des tiges d'ancrages, - La fourniture, la pose d'un mât cylindro-conique thermo laqué de 4m, - La fourniture, la pose d'une semelle et des caches et la réalisation d'un surmassif, - La fourniture, la pose, et les raccordements d'une lanterne, - La trappe de visite, - Toutes sujétions et équipements de parasurtenseur, - Toutes sujétions et équipements pour une gestion différenciée de la puissance en fonction des heures (réglage à -2h + 6h par rapport au milieu de la nuit) - La fourniture et pose des éléments électriques de raccordement (coffret classe II, platine comprenant mise à la terre, dominos, protection, starter des LEDS, tels que décrits au CCTP), - Les fixations nécessaires pour le maintien au mât, - L'utilisation d'une nacelle et/ou grue pour la pose de l'ensemble, - Le prix ne comprend pas la réalisation du massif d'ancrage, Luminaire d'éclairage public simple monté sur mât similaire aux existants de 4 mètres. Un luminaire de type BDP104 LED60-MP1/730 PSD-SR DM PCC, avec 1 LED60. Puissance de 42W, 4.500lm. Y compris toutes sujétions de fourniture et d'exécution pour un ensemble fonctionnel. L'ENSEMBLE : 6.4.2. FOURNITURE D'UN ENSEMBLE MAT+CANDELABRE POUR ENSEMBLE 3 SELON ETUDE PHOTOMETRIQUE Dito prix précédent pour un luminaire de type BDP104 LED35-MP1/730 PSD-SR DRW PCC, avec 1 LED35. Puissance de 24,5W, 2.250 lm. L'ENSEMBLE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
6.5. 6.5.1. 6.5.2.	ECLAIRAGE - CABLAGE ET MISE EN SERVICE CUIVRE U1000 R2V - 6MM² Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture, le déroulage sous fourreau, et les raccordements d'un câble d'alimentation en cuivre 5G 1000 R2V, pour l'alimentation des ensembles d'éclairage. Il comprend : - La fourniture et l'amenée à pied d'œuvre, - Le tirage des câbles dans les fourreaux et les chambres de tirage, - La fourniture et la mise en œuvre de système antivol de câbles, type Lockit, dans chaque mât, - Les raccordements, le repérage des extrémités, et l'étiquetage, - Le ré-aiguillage des fourreaux, - L'évacuation des tourets, Y compris toutes sujétions d'exécution. Ce prix s'applique aux longueurs mesurées en plan entre mobilier d'éclairage. LE METRE LINEAIRE : CONSUEL ET MISE EN SERVICE Ce prix rémunère le contrôle de l'installation par un organisme agréé suivant la norme en vigueur. Ce contrôle sera réalisé pour l'ensemble de l'installation et quelle que soit la source d'énergie utilisée. Ce prix prend en compte le certificat de conformité qui sera établi ainsi que l'enregistrement de l'installation par le Consuel. Ce prix rémunère également les frais de mise en service et de réception de l'installation, tels que définis au C.C.T.P. et conformément au cahier de préconisation du gestionnaire. L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
Série 7 - BORDURES	Bordures béton monolithique fabriquée par pressage et essorage, finition béton gris sans colorants, classe U NFEN 1340 à base de ciment gris, comprenant : - la fourniture, - le chargement, - le transport, - le déchargement, - le rangement, - le bardage à la demande, - les coupes éventuelles (droites, à l'onglet, ...), - les sujétions d'implantations, - la pose droite ou courbe sur fondation en béton conforme au CCTP, - la confection d'un épaulement en béton de même nature que la fondation, réalisé au minimum jusqu'aux 2/3 de la hauteur des bordures et toutes sujétions. - le rejointoiement éventuel, - le ragrément, - les découpes préalables d'enrobé quelle que soit l'épaisseur, - tous terrassements manuels et mécaniques, - l'évacuation des déblais dans les centres autorisés par la Préfecture de recyclage des déchets et la mise à disposition du maître d'œuvre des bons de mise en décharge pour préparation de l'encaissement, - les essais à la compression, à raison de 1 essai pour 150ml de bordure. Un soin particulier est demandé à la pose en courbe, à la coupe des éléments à la scie, à la réalisation éventuelle des joints qui ne devront présenter aucune bavure de mortier sur les bordures, en utilisant des protections adaptées. Ce prix comprend la fourniture de toutes les pièces spéciales, étant entendu que tous les angles droits saillants seront constitués de bordures en quart de rond. 7.1. FOURNITURE ET POSE DE BORDURE TYPE T2 - BETON DE CIMENT GRIS Bordure de béton gris. LE METRE LINEAIRE : 7.2. MOINS-VALUE AU PRIX PRECEDENT POUR REPOSE DE BORDURES DEPOSEES Comprenant la reprise sur stock et l'approvisionnement. L'objectif de cette dépose-repose est de conserver un aspect identique sur les bordures à poser que sur les bordures existantes conservées. LE METRE LINEAIRE : 7.3. FOURNITURE ET POSE DE BORDURE TYPE CR1 - BETON DE CIMENT GRIS Bordure de béton gris. LE METRE LINEAIRE :	

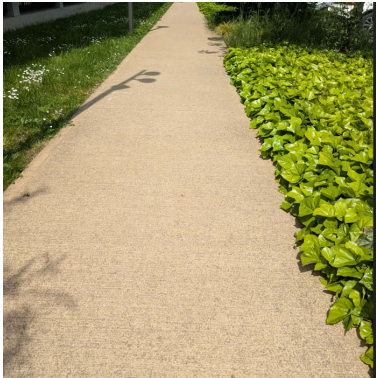
N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
7.4.	VOLIGE BOIS Ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de voliges bois classe 4 section 145x45mm Ce prix rémunère : - Les sujétions de fixation au sol par fiches bois et sujétions de fixation, - Le remblaiement avec une vue de 0cm LE METRE LINEAIRE : 7.5. VOLIGES ACIER COURBES Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et la pose de voliges métalliques en acier brut - épaisseur 5mm, aux bords sécurisés et non coupants, angles et arrêtes meulés et polis, vue arasée comprenant : - la fouille nécessaire à la mise à la côte suivant les profils, - l'alignement des voliges, l'assemblage entre elles et la pose sur la tranche, y compris cintrage, - la confection de plots de calage en béton, - et toutes sujétions de mise en œuvre. Ces voliges délimiteront le béton désactivé du béton balayé. LE METRE LINEAIRE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	Série 8 - REVÊTEMENTS (Y COMPRIS MISE A LA COTE DES EMERGENCES ET ALIGNEMENT DES TAMPONS AUX FAÇADES) Les prix des revêtements comprennent : - les sujétions de découpe de revêtements et de raccord à l'existant. - les sujétions de mise à la cote de toutes les émergences, - les sujétions de rotation des grilles et tampons pour les orienter parallèlement aux façades les plus proches du regard ou aux lignes structurantes du projet. 8.1. ENROBES DE VOIRIE (SUR UN SOL EXISTANT ENROBE VOIRIE) 8.1.1. GNT 0/20 POUR COUCHE DE REGLAGE (5CM) Ce prix rémunère : - la fourniture de GNT ou équivalent, validée par le MOE, - le transport sur chantier, - les implantations, - la mise en œuvre de grave non traitée semi-concassé 0/20 - le répandage, le réglage manuel et/ou mécanique, - le compactage soigné au cylindre. LE METRE CARRE : 8.1.2. COUCHE D'IMPREGNATION Comportant au moins 600 grammes d'émulsion par m². LE METRE CARRE : 8.1.3. EB 14 BASE 35/50, POUR COUCHE DE BASE (GB 0/14 SILICOCALCAIRE CLASSE 3), EPAISSEUR 6 CM Ce prix rémunère, au mètre carré mesuré sur plan, la fabrication, le transport et la mise en œuvre de Grave Bitume 0/14 suivant les plans du marché. Ce prix comprend : - l'étude de formulation ainsi que tous les frais liés à la fabrication, - la fabrication en centrale selon les prescriptions du CCTP et du CCTG (fascicule 27), - le chargement et le transport à pied d'œuvre, - le déchargement, - la préparation du support : reflachage, rabotage, suppression de relief, balayage, - l'amenée et le repliement de l'atelier de mise en œuvre des enrobés, y compris les transferts effectués dans le déroulement normal du chantier et du phasage des travaux, - la mise en place des dispositifs de repérage, des planches d'essai et de vérification de compactage, - la mise en œuvre de la couche prévue selon les épaisseurs définies au projet, au finisseur ou manuellement pour les zones mises en œuvre à la main, - l'exécution des joints de construction et l'évacuation des matériaux de découpe aux décharges autorisées (y compris frais de décharge), - les frais et sujétions éventuels d'une planche d'essai,	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	- la signalisation de chantier propre à cette opération, - les rebouchages des trous de carottages, fourniture des composants quelle que soit leur nature et toutes sujétions comprises. - Les plus-values liées à la mise en œuvre de nuit après accord préalable du Maître d'œuvre, - toutes sujétions y compris l'exécution de sifflets de raccordements provisoire ou définitif et de joints transversaux d'arrêts de chantier et de joints longitudinaux, - les chanfreins de protection de bordures et regards en cas de nécessité liée au phasage. LE METRE CARRE : 8.1.4. COUCHE D'ACCROCHAGE (300G/M²) Ce prix comprend la fourniture et mise en œuvre de bitume pur résiduel, par mètre carré, dosée à 300 g minimum, répandue de façon régulière et continue à l'aide d'un dispositif mécanique de répandage. LE METRE CARRE : 8.1.5. EB 10 ROULEMENT, 20/30, POUR COUCHE DE ROULEMENT (BBSG 0/10 SILICOCALCAIRE DE CLASSE 3) EPAISSEUR 6 CM Dito prix 8.1.3 pour un béton bitumineux semi grenu EB 10 roulement, pour couche de roulement (BBSG 0/10 granitique classe 3), conforme à la norme en vigueur. LE METRE CARRE : 8.2. ENROBE DE STATIONNEMENT 8.2.1. GNT 0/20 POUR COUCHE DE REGLAGE - EP : 0,05M Dito 8.1.1 LE METRE CARRE : 8.2.2. COUCHE D'IMPREGNATION Comportant au moins 600 grammes d'émulsion par m². LE METRE CARRE : 8.2.3. EB 10 ROULEMENT, (BBSG 0/10 ROULEMENT SILICO-CALCAIRE DE CLASSE 3) - EP : 5CM Dito prix précédent équivalent pour une épaisseur de 5cm. LE METRE CARRE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
8.3. 8.3.1. 8.3.2. 0,40M 8.3.3. 8.3.4. 0,08M	PAVAGE ENHERBE TERRASSEMENT COMPLEMENTAIRE EN DELAIS (EP : 30CM) Dito prix équivalent dans la série 3 pour un déblai évacué. LE METRE CARRE : COUCHE DE FORME FERTILE (MELANGE TERRE PIERRE) - EP : Couche de forme fertile constituée de 75% de concassé 20/40mm et de 25% de matière organique amendée. Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et l'apport de terre végétale et de matériaux pierreux concassés 20/40 sur la plate-forme de mélange, le mélange de ces deux matériaux selon les proportions du CCTP, la mise en œuvre du mélange réalisé dans les fosses de plantation y compris le compactage, la réalisation d'essais de portance. La portance devra être comprise entre 30 et 50 MPa LE METRE CARRE : LIT DE POSE FERTILE - EP : 0,04M Fourniture et mise en place d'un substrat de pose comprenant 40% sable volcanique 0/5 + 20 % compost 0/10 + 40% concassé granitique 11/22 sur une épaisseur de 4 cm. LE METRE CARRE : PAVAGE JOINT ENHERBE - TYPE HERBATURF - EP : Fourniture et pose de pavés béton carrés avec écarteur intégré conformes au carnet de détail. Coloris : Selon détail du carnet de détail, à valider par le maître d'œuvre selon échantillon. Ce prix rémunère : • La pose des pavés béton avec des joints de 2 cm y compris toute découpe et adaptation éventuelle • la mise en œuvre sur toute la hauteur du joint d'un mélange : 70% sable volcanique 0/5 et 30 % compost 0/10, • le semis du mélange gazon (60% Ray grass 'Aquagenius / 40%Trifolium repens) sur la largeur du joint comprenant le roulage, l'arrosage et les premières tontes. Protection provisoire des surfaces pendant la levée des graines Les surfaces pavées seront protégées pendant minimum 1 mois, afin de protéger la levée des graines. Si ce mois a lieu après la rentrée, une clôture validée par le MOA sera mise en œuvre. Ces protections seront à enlever, par l'entreprise, après levée des graines. Finition à définir avec la MOE ET MOA sur échantillons A noter, la teinte des pavés devra être en accord avec la teinte du béton mis en œuvre et existant. Prévoir un mélange de coloris combinant 2 ou 3 teintes différentes type gris-anthrax nuancé 345 de chez Kronimus ou équivalent.	

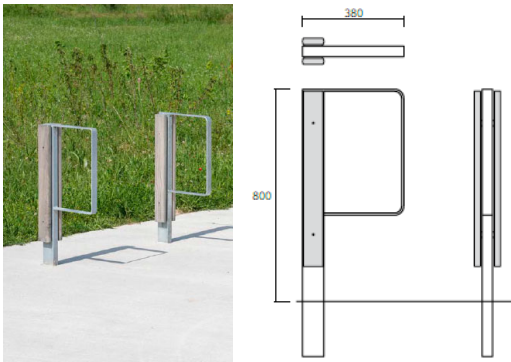
N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	NB : les différents revêtements devront présenter une harmonie de teinte. Les échantillons de ces différents matériaux devront être présentés simultanément, dans des dimensions adéquates, et juxtaposés de façon à pouvoir juger de leur concordance colorimétrique. LE METRE CARRE : 8.4. BETON DESACTIVE – SUR LES PLATEFORMES Compris échantillons et planche d'essai de 2m². 8.4.1. GNT 0/20 POUR COUCHE DE REGLAGE - EP : 0,05M Dito prix précédent équivalent. LE METRE CARRE : 8.4.2. FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET DESACTIVATION D'UN BETON, EP 12CM - COMPRIS PIGMENTS DOSES A 3% MAX La prestation consiste en la réalisation d'un dallage en béton désactivé d'épaisseur 12 cm, dont la formulation sera proche des formulations utilisées par le SIDD pour les cheminements et espaces piétons du campus. Le béton comprendra un pigment permettant de caractériser l'usage piétonnier. La formulation reste à définir. La prestation comprend : • Les études de formulation nécessaires ainsi que la réalisation et la présentation d'échantillons qui seront soumises à l'approbation du maître d'œuvre. La finition souhaitée est un béton identique à celui réalisé sur la place actuelle, • La fourniture et le transport jusqu'à la centrale des liants, granulats, fines d'apport et additifs éventuels, , • la fabrication, le chargement, le transport à pied d'œuvre, le déchargement, la mise en œuvre quelle qu'en soit la méthode (y compris par pompage), • Les coffrages, • L'amenée et le repliement du matériel de répannage et de compactage ainsi que son déplacement, • La mise en œuvre du béton, comprenant le répannage, la vibration et le surfacage, • La finition de surface, • La plus-value éventuelle résultant de la présence de réservations ou tout élément physique dans l'espace à couler, • La récupération des eaux ou de produit désactivant, • Toute sujétion de réservation dans le béton, • L'étude du calepinage des joints, • La confection des joints de retrait, de construction et de dilatation, y compris plan de calepinage des joints soumis à l'agrément du maître d'œuvre, • Le garnissage des joints sciés, • La découpe éventuelle des débords latéraux excessifs, • La découpe des joints froids, • La gestion des coulages contre les autres revêtements, • L'application d'un produit anti-tâche soumis à l'agrément du maître d'œuvre. LE METRE CARRE :	

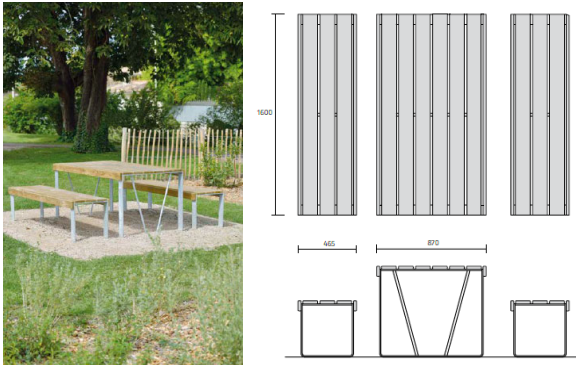
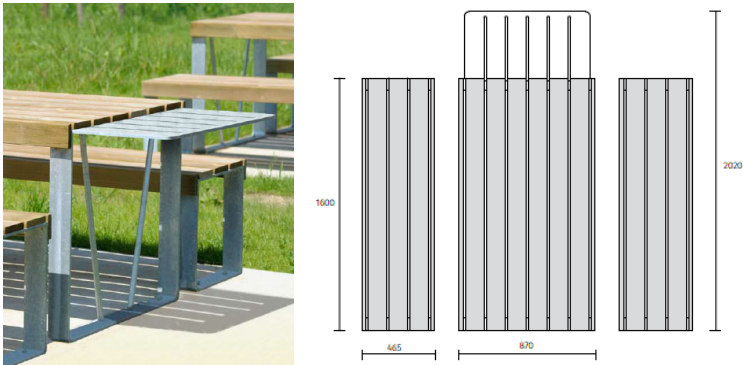
N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
8.5. 8.5.1. 8.5.2.	BETON BALAYE SUR LES CHEMINEMENTS Compris échantillon et planche d'essai de 2m². GNT 0/20 POUR COUCHE DE REGLAGE - EP : 0,05M Dito prix précédent équivalent. LE METRE CARRE : FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET BALAYAGE D'UN BETON, EP 12CM - COMPRIS PIGMENTS DOSES A 3% MAX ET TALOCHAGE DES BORDURES (LARGEUR DE 10CM) La prestation consiste en la réalisation d'un dallage en béton désactivé d'épaisseur 12 cm, dont la formulation sera proche des formulations utilisées par le SIDD pour les cheminements et espaces piétons du campus. Le béton comprendra un pigment permettant de caractériser l'usage piétonnier.  La prestation comprend : • la fabrication, le chargement, le transport à pied d'œuvre, le déchargement, la mise en œuvre quelle qu'en soit la méthode (y compris par pompage), • Les coffrages, • L'amenée et le repliement du matériel de répandage et de compactage ainsi que son déplacement, • La mise en œuvre du béton, comprenant le répandage, la vibration et le surfaçage, • La plus-value éventuelle résultant de la présence de réservations ou tout élément physique dans l'espace à couler, • Le balayage fin et soigné, • Le talochage des bords, • Toute sujétion de réservation dans le béton, • L'étude du calepinage des joints, • La confection des joints de retrait, de construction et de dilatation, y compris plan de calepinage des joints soumis à l'agrément du maître d'œuvre, • Le garnissage des joints sciés, • La découpe éventuelle des débords latéraux excessifs, • La découpe des joints froids, • La gestion des coulages contre les autres revêtements, • L'application d'un produit anti-tâche soumis à l'agrément du maître d'œuvre. LE METRE CARRE :	

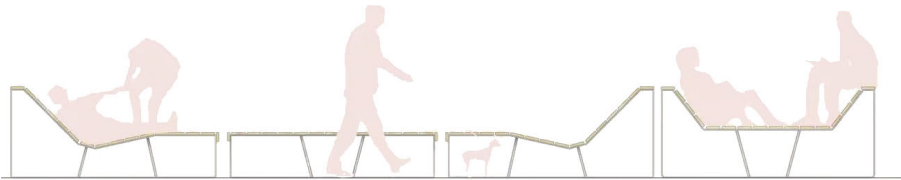
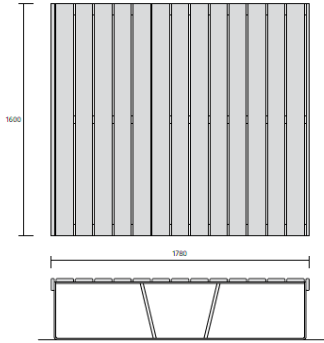
N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
8.6. 8.6.1.	PAS JAPONAIS FOURNITURE ET POSE DE DALLE BETON TYPE SOBERITE (25X50CM) SUR LIT DE MORTIER Dalles béton rectangulaire 25x50x8cm, à surface plane et arêtes droites légèrement chanfreinées. Coloris : Selon détail du carnet de détail, à valider par le maître d'œuvre selon échantillon. Ce prix rémunère : • La réalisation d'une couche de réglage en 0/20 de 5cm d'épaisseur, • La mise en place d'un substrat de pose comprenant 40% sable volcanique 0/5 + 20 % compost 0/10 + 40% concassé granitique 11/22 sur une épaisseur de 15 cm sur l'ensemble du cheminement. • La pose des dalles béton selon calepinage indiqué au plan masse, • la mise en œuvre sur toute la hauteur d'un mélange : 70% sable volcanique 0/5 et 30 % compost 0/10, • le semis du mélange gazon (60% Ray grass 'Aquagenius / 40%Trifolium repens) sur la largeur des espaces interdalles comprenant le roulage, l'arrosage et les premières tontes. Protection provisoire des surfaces pendant la levée des graines Les surfaces pavées seront protégées pendant minimum 1 mois, afin de protéger la levée des graines. Si ce mois a lieu après la rentrée, une clôture validée par le MOA sera mise en œuvre. Ces protections seront à enlever, par l'entreprise, après levée des graines. L'UNITE :	

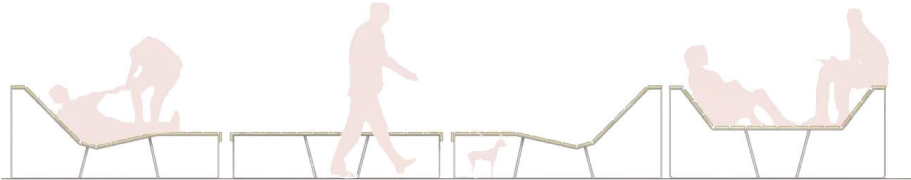
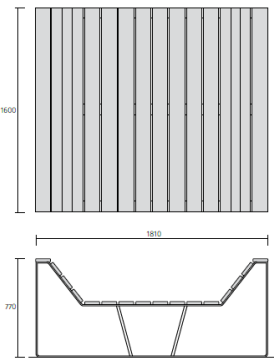
N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
Série 9 - 9.1.	SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE ENSEMBLE DE SIGNALISATION (MAT + PANNEAU + PANONCEAU) Ce prix comprend les sujétions de découpe de revêtements et de protection des revêtements de surface. Ils comprennent également la fourniture et la pose de l'ensemble constituant un panneau de signalisation, dont : - le carottage éventuel des revêtements, ou leur démolition, - l'évacuation de tous les matériaux extraits, - le dimensionnement du massif béton, et sa réalisation, - la fourniture du mât en acier galvanisé ø60mm cylindrique, et d'un ensemble de 1 panneau et 1 panonceau par mât, - la mise en œuvre, en veillant à la verticalité des ouvrages, et au respect des normes de pose, - la vérification de la hauteur libre sous le panneau le plus bas, - la réfection définitive et à l'identique des revêtements. Prix pour 1 mât + 1 panonceau + 1 panneau, gamme moyenne. 9.1.1. PLACE PMR L'UNITE : 9.1.2. PLACE IRVE L'UNITE : 9.1.3. EMPLACEMENTS VELOS L'UNITE : 9.2. MARQUAGE HORIZONTAL NORMALISE Les prix de cette série rémunèrent le marquage en peinture routière de couleur blanche rétroréfléchissante d'une durée de vie minimale de 36 mois. Il intègre notamment le matériel et le personnel nécessaire, le pré marquage mécanique ou manuel des éléments à marquer, ainsi que la signalisation et la mise en œuvre de mesures de sécurité suffisantes. 9.2.1. PLACE PMR pour un marquage conforme à la norme. LE FORFAIT : 9.2.2. PLACE IRVE (SUR ENROBE, DEVANT PAVES) LE FORFAIT :	

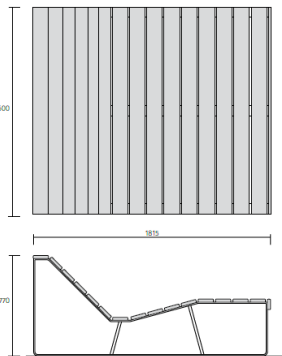
N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
9.2.3. 9.2.4. 9.2.5. 9.2.6. 9.2.7.	LIGNE DE STATIONNEMENT LE METRE LINEAIRE : FLECHE AU SOL L'UNITE : LETTRE POUR MARQUAGE Pour un marquage conforme à la norme, pour inscription, dans le sens de la circulation, de mot type « LIVRAISON », « RESERVE » ou autre. L'UNITE : TRACE DE STOP OU ZEBRA Pour le marquage d'une ligne pleine de 0.50m de large, conforme à la norme, pour création de zébra ou de ligne de stop. LE METRE CARRE : TRACE DE PASSAGE PIETON Pour le marquage de passages piétons. LE METRE LINEAIRE :	

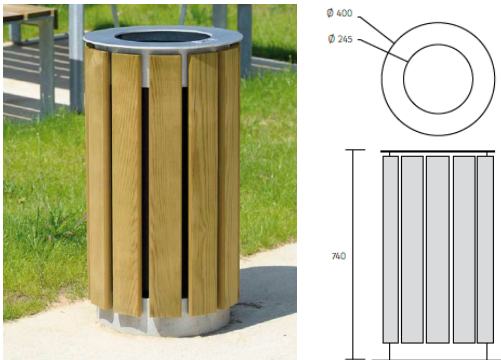
N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
Série 10 - MOBILIER 10.1. FOURNITURE ET POSE D'UN ARCEAU VELO – MODELE DE LA GAMME UNIVERS DE CHEZ AREA OU EQUIVALENT	Ce prix comprend à l'unité la fourniture et la pose d'un arceau vélo de la gamme Univers de chez Area ou équivalent : - Dimensions : Parc vélo constitué d'un corps en tube acier de 80 x 40 mm, habillé de deux lames de pin 80 x 23 mm (fixation non apparente) isolées du corps par un joint creux de 5 mm. Appui en plat d'acier massif 40 x 8 mm cintré. Longueur 38 cm. Hauteur de pose hors sol 80 cm. - Finition : Le pin est traité classe 4. Le corps est galvanisé à chaud. - Mise en œuvre : scellement d'environ 200 mm par carottage sur sol béton projet. La couleur du ciment utilisé pour le scellement doit se rapprocher de la teinte du sol béton projet. - Y compris toute sujétion de mise en œuvre. Le prix comprend aussi : - L'installation devra être réalisée dans les règles de l'art et devra répondre aux normes en vigueur et recommandations du fabricant. - Présentation de fiche produit, d'échantillon de métal et bois si nécessaire pour validation MOA L'implantation devra être validée par le paysagiste avant toute mise en œuvre. Localisation : selon plan de repérage du mobilier : devant le local vélo existant  L'UNITE : 10.2. FOURNITURE ET POSE D'UNE TABLE DE PIQUE-NIQUE – MODELE DE LA GAMME ATLANTIQUE DE CHEZ AREA OU EQUIVALENT Ce prix comprend à l'unité la fourniture et la pose d'une table de pique-nique de la gamme Atlantique de chez Area ou équivalent : - Dimensions : Bancs (L 1.60 m x Larg. 46 cm) constitués de 3 lames de pin 120 x 23 mm et 2 lames 80 x 23 aux extrémités. La table (L 1.60 m x Larg. 87 cm) est constituée de 6 lames de pin 120 x 23 mm et 2 lames 80 x 23 aux extrémités. Les lames de bois sont fixées sur des structures en acier massif par visserie en inox. - Finition : Le pin est traité classe 4. Le piétement est galvanisé à chaud. - Mise en œuvre : fixation par visserie antivandale en inox en 3 x 4 points suivant les préconisations du fabricant. Des bouchons (cache antivandale) seront ajoutés sur chacune des visseries. Fixation sur sol béton projet. - Y compris toute sujétion de mise en œuvre.	

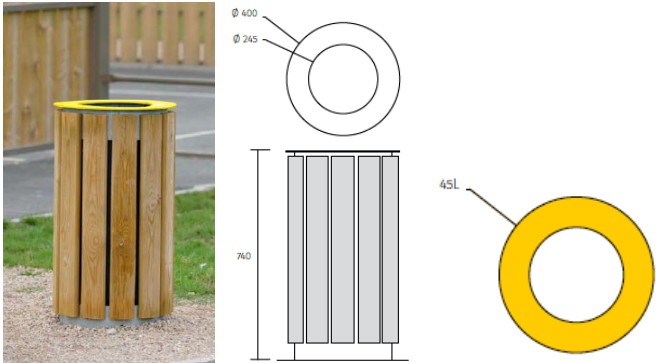
N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	Le prix comprend aussi : - L'installation devra être réalisée dans les règles de l'art et devra répondre aux normes en vigueur et recommandations du fabricant. - Présentation de fiche produit, d'échantillon de métal et bois si nécessaire pour validation MOA L'implantation devra être validée par le paysagiste avant toute mise en œuvre. Localisation : selon plan de repérage du mobilier : sur la plateforme la plus éloignée du parvis  L'UNITE : 10.2.1. FOURNITURE ET POSE D'UNE TABLE DE PIQUE-NIQUE PMR – MODELE DE LA GAMME ATLANTIQUE DE CHEZ AREA OU EQUIVALENT Dito article précédent. Ce modèle possède une tablette acier perforée (L 42 cm x Larg. 87 cm) qui prolonge le plateau de la table permettant à une personne en situation de handicap de s'installer.  L'UNITE :	

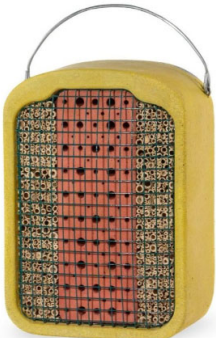
N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
10.3. FOURNITURE ET POSE D'UN GRAND BANC SIMPLE – MODELE DE LA GAMME ATLANTIQUE DE CHEZ AREA OU EQUIVALENT	Ce prix comprend à l'unité la fourniture et la pose d'un grand banc simple, de la gamme Atlantique de chez Area ou équivalent : - Dimensions : Banc simple (L 1.78 m x Larg. 1.60 m) constitué d'une assise de 13 lames de pin 120 x 23 mm et 2 lames 80 x 23 aux extrémités, fixées sur une structure en acier massif par visserie inox. - Finition : Le pin est traité classe 4. Le piétement est galvanisé à chaud. - Mise en œuvre : fixation par visserie antivandale inox en 6 points suivant préconisations du fabricant. Bouchons (cache antivandale) prévus pour protéger chacune des visseries. Fixation sur sol béton projet. - Y compris toute sujétion de mise en œuvre. Dans notre cas, les bancs, divans et chaises longues Atlantique (art. « Fourniture et pose d'un grand banc simple – modèle de la gamme area ou équivalent » ; art. « Fourniture et pose d'un grand divan – modèle de la gamme area ou équivalent » ; art. « Fourniture et pose d'une grande chaise longue – modèle de la gamme area ou équivalent ») sont assemblés pour former un linéaire d'assise.  Le prix comprend aussi : - L'installation devra être réalisée dans les règles de l'art et devra répondre aux normes en vigueur et recommandations du fabricant. - Présentation de fiche produit, d'échantillon de métal et bois si nécessaire pour validation MOA L'implantation devra être validée par le paysagiste avant toute mise en œuvre. Localisation : selon plan de repérage du mobilier : sur la plateforme la plus proche du parvis   L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	10.4. FOURNITURE ET POSE D'UN GRAND DIVAN – MODELE DE LA GAMME ATLANTIQUE DE CHEZ AREA OU EQUIVALENT Ce prix comprend à l'unité la fourniture et la pose d'un grand divan, de la gamme Atlantique de chez Area ou équivalent : - Dimensions : Divan (L 1.80 m x H 77 cm x Larg 1.60 m) constitué d'une assise de 16 lames de pin 120 x 23 mm, fixées sur une structure en acier massif par visserie inox. - Finition : Le pin est traité classe 4. Le piétement est galvanisé à chaud. - Mise en œuvre : fixation par visserie antivandale inox en 6 points suivant préconisations du fabricant. Bouchons (cache antivandale) prévus pour protéger chacune des visseries. Fixation sur sol béton projet. - Y compris toute sujétion de mise en œuvre. Dans notre cas, les bancs, divans et chaises longues Atlantique (art. « Fourniture et pose d'un grand banc simple – modèle de la gamme area ou équivalent » ; art. « Fourniture et pose d'un grand divan – modèle de la gamme area ou équivalent » ; art. « Fourniture et pose d'une grande chaise longue – modèle de la gamme area ou équivalent ») sont assemblés pour former un linéaire d'assise.  Le prix comprend aussi : - L'installation devra être réalisée dans les règles de l'art et devra répondre aux normes en vigueur et recommandations du fabricant. - Présentation de fiche produit, d'échantillon de métal et bois si nécessaire pour validation MOA L'implantation devra être validée par le paysagiste avant toute mise en œuvre. Localisation : selon plan de repérage du mobilier : sur la plateforme la plus proche du parvis   L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
10.5. FOURNITURE ET POSE D'UNE GRANDE CHAISE LONGUE – MODELE DE LA GAMME ATLANTIQUE DE CHEZ AREA OU EQUIVALENT	Ce prix comprend à l'unité la fourniture et la pose d'une grande chaise longue, de la gamme Atlantique de chez Area ou équivalent : - Dimensions : Chaise longue (L 1.80 m x H 77 cm x Larg. 1.60 m) constitué d'une assise de 15 lames de pin 120 x 23 mm et 1 lame 80 x 23 mm en façade, fixées sur une structure en acier massif par visserie inox. - Finition : Le pin est traité classe 4. Le piétement est galvanisé à chaud. - Mise en œuvre : fixation par visserie inox antivandale en 6 points suivant préconisations du fabricant. Bouchons (cache antivandale) prévus pour protéger chacune des visseries. Fixation sur sol béton projet. - Y compris toute sujétion de mise en œuvre. Dans notre cas, les bancs, divans et chaises longues Atlantique (art. « Fourniture et pose d'un grand banc simple – modèle de la gamme area ou équivalent » ; art. « Fourniture et pose d'un grand divan – modèle de la gamme area ou équivalent » ; art. « Fourniture et pose d'une grande chaise longue – modèle de la gamme area ou équivalent ») sont assemblés pour former un linéaire d'assise.  Le prix comprend aussi : - L'installation devra être réalisée dans les règles de l'art et devra répondre aux normes en vigueur et recommandations du fabricant. - Présentation de fiche produit, d'échantillon de métal et bois si nécessaire pour validation MOA L'implantation devra être validée par le paysagiste avant toute mise en œuvre. Localisation : selon plan de repérage du mobilier : sur la plateforme la plus proche du parvis   L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
10.6. Fourniture et pose d'une corbeille 45L – modele de la gamme Tamaris de chez Area ou equivalent	Ce prix comprend à l'unité la fourniture et la pose d'une corbeille 45L, de la gamme Tamaris de chez Area ou équivalent : - Dimensions : Corbeille constituée d'une structure en plats d'acier massif habillée de 12 lames de pin 80 x 23 mm. Couvercle aluminium Ø 400 mm épaisseur 5 mm, relié au corps par un câble inox gainé. Seau intérieur en polyéthylène noir moulé de capacité 45 L, muni de deux poignées opposées à 180°. Hauteur de pose hors sol 74 cm. - Finition : Le pin est traité classe 4. Le corps est galvanisé à chaud. Le couvercle est brossé. - Mise en œuvre : fixation par visserie antivandale inox en 1 point suivant préconisations du fabricant. Bouchons (cache antivandale) prévus pour protéger chacune des visseries. Fixation sur sol béton projet. - Y compris toute sujétion de mise en œuvre. Le prix comprend aussi : - L'installation devra être réalisée dans les règles de l'art et devra répondre aux normes en vigueur et recommandations du fabricant. - Présentation de fiche produit, d'échantillon de métal et bois si nécessaire pour validation MOA L'implantation devra être validée par le paysagiste avant toute mise en œuvre. Localisation : selon plan de repérage du mobilier : sur la plateforme la plus proche du parvis et le long du cheminement, en face de la plateforme la plus éloignée du parvis.  L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	10.6.1. FOURNITURE ET POSE D'UNE CORBEILLE 45L TRI SELECTIF – MODELE DE LA GAMME TAMARIS DE CHEZ AREA OU EQUIVALENT Dito article précédent. Ce modèle possède un couvercle spécifique pour le tri sélectif (thermolaquage polyester teinte JAUNE RAL 1023 en standard).  L'UNITE : 10.7. FOURNITURE ET POSE D'UN NICHOIR A ROUGES-QUEUES SEMI-OUVERT 2 MR – REF. 00159/7 DE CHEZ SCHWEGLER OU EQUIVALENT Ce prix comprend à l'unité la fourniture et la pose de nichoir à rouges-queues, moineaux et sitelles, réf. 00159/7 de chez Schwegler ou équivalent. Le prix comprend aussi : - L'ensemble des éléments nécessaires à la fixation, et toutes sujétions éventuelles. - L'installation devra être réalisée dans les règles de l'art et devra répondre aux normes en vigueur et recommandations du fabricant. L'implantation devra être validée par le paysagiste avant toute mise en œuvre. Localisation : sur les arbres du projet ou existants du site, à définir au moment de l'installation.  L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	10.8. FOURNITURE ET POSE D'UN GITE A INSECTES – MODELE REF. 00377/5 DE CHEZ SCHWEGLER OU EQUIVALENT Ce prix comprend à l'unité la fourniture et la pose d'un gîte à insectes, réf. 00377/5 de chez Schwegler ou équivalent. Le prix comprend aussi : - L'ensemble des éléments nécessaires à la fixation, et toutes sujétions éventuelles. - L'installation devra être réalisée dans les règles de l'art et devra répondre aux normes en vigueur et recommandations du fabricant. L'implantation devra être validée par le paysagiste avant toute mise en œuvre. Localisation : sur les arbres du projet ou existants du site, à définir au moment de l'installation.  L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
Série 11 - PLANTATION 11.1. TRANSPLANTATION 11.1.1. ARBRES EXISTANTS EN POT	Nota : Les généralités liées à la transplantation d'arbre, à la fourniture et la plantation d'arbre, de massif et de gazon sont visibles dans le CCTP, le prix devra tenir compte de ces prescriptions. Ce prix rémunère, à l'unité, l'action de sortir l'arbre du pot, son déplacement vers la fosse et sa plantation. Si le pot est en bon état, il pourra être récupéré par la maîtrise d'ouvrage. Dans le cas où la maîtrise d'ouvrage ne souhaiterait pas récupérer le pot ou s'il est en mauvais état, il devra être évacué par l'entreprise via les filières adaptées. Nota : Le terrassement de la fosse d'arbre est compris dans le poste « Terrassement pour fosses de plantations des arbres (4m3 pour fruitiers et Cp, 8m3 pour tiges) » et l'apport de terre végétale est comprise dans le poste « Fourniture et mise en œuvre de terre végétale ».  L'UNITE : 11.2. FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBRE DE HAUTE TIGE 11.2.1. ACER CAMPESTRE, HAUTE TIGE, 18/20, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Acer campestre, 18/20, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : AC CA L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	11.2.2. CARPINUS BETULUS, HAUTE TIGE, 18/20, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Carpinus betulus, 18/20, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : CA BE L'UNITE :	
	11.2.3. SORBUS ARIA, HAUTE TIGE, 18/20, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Sorbus aria, 18/20, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : SO AR L'UNITE :	
	11.2.4. TILIA TOMENTOSA, HAUTE TIGE, 16/18, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Tilia tomentosa, 18/20, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : TI TO L'UNITE :	
	11.2.5. QUERCUS PUBESCENS, HAUTE TIGE, 16/18, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Quercus pubescens, 16/18, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : QU PU L'UNITE :	
	11.2.6. ZELKOVA SERRATA, HAUTE TIGE, 16/18, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Zelkova serrata, 16/18, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : ZE SE L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	11.2.7. PAULOWNIA FORTUNEI ‘ STILIGENSIS’, HAUTE TIGE, 18/20, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Paulownia fortunei ‘Stiligensis’, 18/20, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : PA FO L'UNITE :	
	11.3. FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBRE EN CEPEE 11.3.1. ACER GINNALA, CEPEE, 200/250, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Acer ginnala, 200/250, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : AC GI L'UNITE :	
	11.3.2. ACER GRISEUM, CEPEE, 200/250, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Acer griseum, 200/250, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : AC GR L'UNITE :	
	11.3.3. ACER OPALUS, CEPEE, 250/300, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Acer opalus, 250/300, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : AC OP L'UNITE :	
	11.3.4. LAGERSTROEMIA INDICA, CEPEE, 250/300, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Lagerstroemia indica, 250/300, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : LA IN L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	11.3.5. SOPHORA JAPONICA, CEPEE, 250/300, MOTTE GRILLAGEE, 3 TRP Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Sophora japonica, 250/300, 3 Trp, motte grillagée Localisation : selon plan de paysage : SO JA L'UNITE : 11.4. FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBRE FRUITIER 11.4.1. MALUS SYLVESTRIS, ½ TIGE, 16/18, MOTTE GRILLAGEE Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Malus sylvestris ½ tige, 16/18, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : MA SY L'UNITE : 11.4.2. PRUNUS AVIUM, ½ TIGE, 16/18, MOTTE GRILLAGEE Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Prunus avium ½ tige, 16/18, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : PR AV L'UNITE : 11.4.3. PYRUS COMMUNIS, ½ TIGE, 16/18, MOTTE GRILLAGEE Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Pyrus communis ½ tige, 16/18, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : PY CO L'UNITE : 11.4.4. PRUNUS PERSICA, ½ TIGE, 16/18, MOTTE GRILLAGEE Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Prunus persica ½ tige, 16/18, motte grillagée Localisation : selon plan de repérage de la strate haute : PR PE L'UNITE : 11.5. FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBUSTE PONCTUEL (1U/M²) - AU DROIT DU PARKING Localisation : Selon le plan de repérage de la strate basse : le long du parking. 11.5.1. ABELIA X GRANDIFLORA, 100/120, RACINES NUES, 2 TRP – 10% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Abelia x grandiflora, 100/120, racines nues, 2 Trp, 10% du mélange L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	11.5.2. CHOISYA TERNATA, 100/120, RACINES NUES, 2 TRP – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Choisya ternata, 100/120, racines nues, 2 Trp, 5% du mélange L'UNITE : 11.5.3. CORNUS PAUCINERVIS, 60/80, RACINES NUES, 2 TRP, 3/5BR – 10% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Cornus paucinervis, 60/80, racines nues, 2 Trp, 3/5 br, 10% du mélange L'UNITE : 11.5.4. ELAEAGNUS UMBELLATA, 80/100, RACINES NUES, 2 TRP – 10% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Elaeagnus umbellata, 80/100, racines nues, 2 Trp, 10% du mélange L'UNITE : 11.5.5. EUONYMUS JAPONICUS, 60/80, RACINES NUES, 2 TRP – 10% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Euonymus japonicus, 60/80, racines nues, 2 Trp, 10% du mélange L'UNITE : 11.5.6. EXOCHORDA RACEMOSA, 60/80, RACINES NUES, 2 TRP – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Exochorda racemosa, 60/80, racines nues, 2 Trp, 5% du mélange L'UNITE : 11.5.7. LIGUSTRUM VULGARE, 60/80, RACINES NUES, 2 TRP, 3/5 BR – 10% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Ligustrum vulgare, 60/80, racines nues, 2 Trp, 3/5 br, 10% du mélange L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
11.5.8. – 10%	LONICERA MAACKII, 60/80, RACINES NUES, 2 TRP, 3/5 BR Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Lonicera maackii, 60/80, racines nues, 2 Trp, 3/5 br, 10% du mélange L'UNITE :	
11.5.9. TRP – 5%	PHILLYREA ANGUSTIFOLIA, 80/100, RACINES NUES, 2 Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Lonicera maackii, 60/80, racines nues, 2 Trp, 5% du mélange L'UNITE :	
11.5.10.	ROSA CANINA, 80/100, RACINES NUES, 2 TRP – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Rosa canina, 80/100, racines nues, 2 Trp, 5% du mélange L'UNITE :	
11.5.11. 5%	VIBURNUM TINUS, 80/100, RACINES NUES, 2 TRP – Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Viburnum tinus, 80/100, racines nues, 2 Trp, 5% du mélange L'UNITE :	
11.6. (1U/M²)	FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBUSTE PONCTUEL - LE LONG DU CHEMINEMENT PIETON Localisation : Selon le plan de repérage de la strate basse : le long du cheminement piéton	
11.6.1. BR – 25%	CORYLUS AVELLANA, 60/80, RACINES NUES, 2 TRP, 3/4 Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Corylus avellana, 60/80, racines nues, 2 Trp, 3/4 br, 25% du mélange L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
11.6.2. RIBES RUBRUM, 60/80, RACINES NUES, 2 TRP, 3/5 BR – 25% 11.6.3. RIBES IDAEUS, 60/80, RACINES NUES, 2 TRP, 3/5 BR – 25% 11.6.4. VACCINIUM CORYMBOSUM, 60/80, RACINES NUES, 2 TRP, 3/5 BR – 25% 11.7. FOURNITURE ET PLANTATION D'UN MELANGE COUVRE SOL ET BULBES - PARKING 11.7.1. COLCHICUM AUTUMNALE, EN GODETS, 6U/M² – 8% 11.7.2. CORONILLA VARIA, EN GODETS, 5U/M² – 8% 11.7.3. CROCUS CHRYSANTHUS, EN GODETS, 6U/M² – 10%	Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Ribes rubrum, 60/80, racines nues, 2 Trp, 3/5 br, 25% du mélange L'UNITE : Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Ribes idaeus, 60/80, racines nues, 3/5 br, 25% du mélange L'UNITE : Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Ribes idaeus, 60/80, racines nues, 2 Trp, 3/5 br, 25% du mélange L'UNITE : Localisation : Selon le plan de repérage de la strate basse : le long du parking. Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Colchicum autumnale, en godets, 6u/m², 8% du mélange L'UNITE : Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Coronilla varia, en godets, 5u/m², 8% du mélange L'UNITE : Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Crocus chrysanthus, en godets, 5u/m², 10% du mélange L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	11.7.11. TULIPAS SYLVESTRIS, EN GODETS, 6U/M² – 8% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Tulipas sylvestris, en godets, 6u/m², 8% du mélange L'UNITE : 11.7.12. VINCA MINOR 'ALBA', EN GODETS, 7U/M² – 10% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Vinca minor 'Alba', en godets, 7u/m², 10% du mélange L'UNITE : 11.8. FOURNITURE ET PLANTATION D'UN MELANGE D'ARBUSTES, DE GRAMINEES ET DE VIVACES – PIED DE FAÇADE DE L'ENSSIB Localisation : Selon le plan paysage et le détail de plantation : en pied de façade 11.8.1. ABELIA X GRANDIFLORA, 100/120, RACINES NUES, 2 TRP, 1U/M² – 8% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Abelia x grandiflora, 100/120, racines nues, 2 Trp, 1u/m², 8% du mélange L'UNITE : 11.8.2. ACHILLEA MILLEFOLIUM, EN GODETS, 4U/M² – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Achillea millefolium, en godets, 4u/m², 5% du mélange L'UNITE : 11.8.3. AMELANCHIER OVALIS, 125/150, RACINES NUES, 3 TRP, 1U/M² – 7% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Amelanchier ovalis, 125/150, racines nues, 3 Trp, 1u/m², 7% du mélange L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	11.8.4. ARTEMISIA DRACUNLUS, EN GODETS, 5U/M² – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Artemisia dracunlus, en godets, 5u/m², 5% du mélange L'UNITE : 11.8.5. ASTRANTIA MAJOR, EN GODETS, 5U/M² – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Astrantia major, en godets, 5u/m², 5% du mélange L'UNITE : 11.8.6. BISTORA OFFICINALIS, EN GODETS, 5U/M² – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Bistora officinalis, en godets, 5u/m², 5% du mélange L'UNITE : 11.8.7. CAREX PENDULA, EN GODETS, 6U/M² – 6% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Carex pendula, en godets, 6u/m², 6% du mélange L'UNITE : 11.8.8. CRATAEGUS LAEVIGATA, 100/120, RACINES NUES, 2 TRP, 1U/M² – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Crataegus laevigata, 100/120, racines nues, 2 Trp, 1u/m², 5% du mélange L'UNITE : 11.8.9. DESCHAMPIA CESPITOSA, EN GODETS, 5U/M² – 6% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Deschampia cespitosa, en godets, 5u/m², 6% du mélange L'UNITE : 11.8.10. FESTUCA RUBRA, EN GODETS, 6U/M² – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Festuca rubra, en godets, 5u/m², 6% du mélange L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	11.8.11. HOLCUS LANATUS, EN GODETS, 6U/M² – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation d'Holcus lanatus, en godets, 6u/m², 5% du mélange L'UNITE : 11.8.12. LONICERA FRAGRANTISSIMA, 120/150, RACINES NUES, 2 TRP, 1U/M² – 7% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Lonicera fragrantissima, 120/150, racines nues, 2 Trp, 1u/m², 7% du mélange L'UNITE : 11.8.13. LONICERA MORROWII, 120/150, RACINES NUES, 2 TRP, 1U/M² – 7% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Lonicera morrowii, 120/150, racines nues, 2 Trp, 1u/m², 7% du mélange L'UNITE : 11.8.14. MALVA MOSCHATA, EN GODETS, 4U/M² – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Malva moschata, en godets, 4u/m², 5% du mélange L'UNITE : 11.8.15. PHILLYERA ANGUSTIFOLIA, 100/120, RACINES NUES, 2 TRP, 1U/M² – 7% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Phillyera angustifolia, 100/120, racines nues, 2 Trp, 1u/m², 7% du mélange L'UNITE : 11.8.16. RHAMNUS CATHARTICA, 100/120, RACINES NUES, 2 TRP, 1U/M² – 7% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Rhamnus cathartica, 100/120, racines nues, 2 Trp, 1u/m², 7% du mélange L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
11.8.17. 11.9. 11.10. 11.10.1.	SILENE NUTANS, EN GODETS, 6U/M² – 5% Ce prix rémunère, à l'unité, Transport, fourniture et plantation de Silene nutans, en godets, 6u/m², 5% du mélange L'UNITE : FOURNITURE ET PLANTATION D'UN SEMIS DE GAZON Ce poste comprend au mètre carré le transport, la fourniture et le semis d'un mélange de type Tom-pouce extra court Connect de chez Nova flore ou équivalent correspondant au descriptif ci-dessous : Hauteur : - de 20 cm Gestion : Pluriannuelle Diversité : 26 variétés dont 10 vivaces et 2 bisannuelles (13 espèces mellifères) Floraison : D'avril à juin ou de juin à août, souvent 2 floraisons dès la 2ème année Dose de semis : 10g/m² NOTA : la composition du mélange sera à confirmer en phase chantier par MO Y compris décompactage du sol si nécessaire, dressement du sol, évacuation des matériaux impropres, roulage du sol si nécessaire, fourniture et épandage uniforme des graines à raison de 0,7 kg à l'are au printemps et 0,5kg à l'are à l'automne, façon de filets et de contre-filets, enfouissement des graines par griffage sur 0,5cm d'épaisseur, roulage léger en une passe ou rouleuse de 0,4kg par cm de génératrice, arrosage (eau fournie par l'entrepreneur), Localisation : selon plan de repérage de la strate basse : gazon LE METRE CARRE : DIVERS FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'UN TUTEUR BIPODE (POUR LES ARBRES TIGES + FRUITIERS) Ce prix comprend à l'unité la fourniture et la pose de tuteurs bipodes, pour les arbres tiges et les arbres fruitiers. Les tuteurs seront en pin non traités et écorcés. Ils seront en bois rond fraisé, appointé, chanfreiné. Les tuteurs auront une circonférence de 80mm. Ils seront enfoncés de 0.40m dans le sol ferme (fond de fouille). Il est interdit de planter les tuteurs dans les mottes et ou conteneurs des arbres plantés. La tête des tuteurs, surtout dans les alignements, sera sciée de façon à présenter un aspect général homogène. Les attaches pour l'arrimage des troncs seront des liens en corde de coco, ces liens ceintureront le tronc et sont disposés de façon que par leur action, le tronc sera maintenu droit par la tension de cette attache sous l'effet du vent. Ils sont répartis de façon à donner une fixation efficace sans occasionner de meurtrissures à l'écorce de l'arbre. Liens : Ils seront en corde de coco et présenteront toutes les garanties pour ne pas blesser le tronc des arbres. Les liens devront assujettir les arbres aux tuteurs tout en évitant un contact (frottement tronc-tuteurs) avec eux sous l'effet du vent. Ils sont posés avec les accessoires et la visserie nécessaires à une hauteur de 0.80 cm ou 1.50m maximum du sol, selon avis donné par le maître d'Oeuvre.	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	Cette corde de coco sera composée à 100% de fibres naturelles, non traitée, non colorée et d'un Ø minimum de 7mm. Les arbres que l'action du vent aurait déviés seront redressés. Une protection des troncs en natte de bambou ou jonc sera installée, s'arrêtant à 10 cm en dessous des premières charpentières, comprenant un boudin en mousse (Ø 7mm minimum) de protection souple imprescriptible installé entre le tronc et la natte afin de limiter les frottements contre l'écorce du végétal et faciliter la ventilation de l'air. Localisation : Chaque arbre de haute tige et fruitiers. Voir le repérage de la strate haute sur le carnet de plan paysage. L'UNITE : 11.10.2. FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'UN TUTEUR MONOPODE (POUR LES ARBRES EN CEPEE) Ce prix comprend à l'unité la fourniture et la pose de tuteurs monopodes, pour les arbres en cépée, Les tuteurs seront en pin non traités et écorcés. Ils seront en bois rond fraisé, appointé, chanfreiné. Les tuteurs auront une circonférence de 80mm. Ils seront enfoncés de 0.40m dans le sol ferme (fond de fouille). Il est interdit de planter les tuteurs dans les mottes et ou conteneurs des arbres plantés. La tête des tuteurs, surtout dans les alignements, sera sciée de façon à présenter un aspect général homogène. Les attaches pour l'arrimage des troncs seront des liens en corde de coco, ces liens ceinturent le tronc et sont disposés de façon que par leur action, le tronc sera maintenu droit par la tension de cette attache sous l'effet du vent. Ils sont répartis de façon à donner une fixation efficace sans occasionner de meurtrissures à l'écorce de l'arbre. Liens : Ils seront en corde de coco et présenteront toutes les garanties pour ne pas blesser le tronc des arbres. Les liens devront assujettir les arbres aux tuteurs tout en évitant un contact (frottement tronc-tuteurs) avec eux sous l'effet du vent. Ils sont posés avec les accessoires et la visserie nécessaires à une hauteur de 1.50m maximum du sol. Cette corde de coco sera composée à 100% de fibres naturelles, non traitée, non colorée et d'un Ø minimum de 7mm. Une protection des troncs en natte de bambou ou jonc sera installée, s'arrêtant à 10 cm en dessous des premières charpentières, comprenant un boudin en mousse (Ø 7mm minimum) de protection souple imprescriptible installé entre le tronc et la natte afin de limiter les frottements contre l'écorce du végétal et faciliter la ventilation de l'air. Localisation : Chaque arbre en cépée. Voir le repérage de la strate haute sur le carnet de plan paysage. L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
11.10.3. FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'UN PAILLAGE EN COPEAUX DE BOIS 12 CM	Ce prix comprend au mètre carré la fourniture et la mise en place d'un paillage organique de type plaquette forestière sur les zones de massifs, pieds d'arbres, haies, ou surfaces plantées. L'objectif de cette prestation est de : - limiter la pousse des adventices, - maintenir l'humidité du sol, - améliorer la structure du sol par décomposition progressive, - valoriser l'aspect esthétique des aménagements paysagers. Le matériau de paillage devra répondre aux caractéristiques suivantes : - Nature : ou mélange d'écorces forestières broyées, - Granulométrie : comprise entre 20 et 40 mm, - Teneur en matière organique : ≥ 90 %, - Humidité : 30 à 50 %, - pH : compris entre 4,5 et 6,5, - Exempt de : morceaux de bois non décomposés, éléments plastiques, métaux, déchets verts non compostés, ou agents pathogènes, - Provenance : produit conforme à la norme NF U 44-551 (amendements organiques et supports de culture). - Epaisseur : 12cm Avant approvisionnement, un échantillon représentatif devra être validé par la maîtrise d'œuvre. Les copeaux de bois pourront être issus du broyage d'arbres présents sur des projets localisés à proximité du présent chantier. Localisation : Pour chaque massif. Voir le repérage de la strate basse sur le carnet de plan paysage. LE METRE CARRE :	
11.11. TRAVAUX DE FINALISATION ENSEMBLE DU SITE	Nota : Les généralisé liées aux travaux de plantation sont visibles dans le CCTP, le prix devra tenir compte de ces prescriptions	
11.11.1. SURVEILLANCE GLOBALE DU SITE 1ERE ANNEE	Ce poste comprend au forfait la surveillance globale du site la 1^{ère} année suite à la plantation comprenant notamment : - L'observation des végétaux ; - L'évaluation des besoins en arrosage des végétaux en se basant sur leur observation, les données météorologique, le résultat des sondes tensiométriques si elles existent, l'utilisation éventuelle de cannes pédologiques ; - Le suivi phytosanitaire ; - La vérification de l'état des paillages ; - L'évaluation des besoins en désherbage ; - La surveillance de l'apparition de plantes envahissantes ; - La constatation d'éventuelles dégradations ; - La transmission à l'ENSSIB d'un CR détaillé à chaque passage Nota : Le détail des travaux de finalisation / surveillance globale du site est visible dans le CCTP, le prix devra tenir compte de ces prescriptions LE FORFAIT :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
11.11.2.	SURVEILLANCE GLOBALE DU SITE 2EME ANNEE Dito article précédent. Pour la 2^{ème} année suite à la plantation. LE FORFAIT :	
11.11.3.	SURVEILLANCE GLOBALE DU SITE 3EME ANNEE Dito article précédent. Pour la 3^{ème} année suite à la plantation. LE FORFAIT :	
11.11.4.	ARROSAGE NON AUTOMATIQUE DES PLANTATIONS 1ERE ANNEE Ce poste comprend au forfait l'arrosage non automatique comprend : - à chaque intervention, l'apport des quantités d'eau nécessaires aux plantations identifiées par les pièces particulières. La fourniture de l'eau et le matériel nécessaire à cette opération seront assurés par l'entrepreneur. - l'entretien des cuvettes d'arrosage (désherbage de celle-ci en prenant garde à la bonne conformité du paillage organique présent sur place) ---> Arrosage des arbres : - A chaque opération d'arrosage, l'entrepreneur sera tenu de vérifier l'état des drains. L'eau sera déversée dans le drain et la cuvette au pied de l'arbre sans provoquer de débordement au-delà du cadre d'arbre. ---> Arrosage des massifs : - La terre des arbustes, devra être humidifiée sur une profondeur de 30 cm minimum. ---> Arrosage des gazons et prairies : -L'arrosage n'est à prévoir si nécessaire que pour la germination des semences suivant les conditions de mise en œuvre. Il n'est pas prévu d'arrosage sur toute la durée de la période de finalisation, après la pousse des gazons ou prairies sauf périodes de sécheresse (trois semaines sans épisodes pluvieux). Nota 1 : Le détail des travaux / arrosage non automatique des plantations est visible dans le CCTP, le prix devra tenir compte de ces prescriptions. Nota 2 : Prévoir absolument la transmission à l'ENSSIB d'un CR détaillé à chaque passage indiquant les interventions réalisées et précisant notamment le comptage de la quantité d'eau utilisée à chaque opération d'arrosage. LE FORFAIT :	
11.11.5.	ARROSAGE NON AUTOMATIQUE DES PLANTATIONS 2EME ANNEE Dito article précédent. Pour la 2^{ème} année suite à la plantation. LE FORFAIT :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	11.11.6. ARROSAGE NON AUTOMATIQUE DES PLANTATIONS 3EME ANNEE : STRATE HAUTE TIGE, FRUITIERS ET CEPEE UNIQUEMENT Dito article précédent. Pour la 3^{ème} année suite à la plantation : seule la strate haute tige, fruitiers et cépée est concernée. LE FORFAIT : 11.11.7. ENTRETIEN ET GARANTIE DE REPRISE 1ERE ANNEE -> STRATE HAUTE TIGE, FRUITIER ET CEPEE Ce prix comprend à l'unité, en application du C.C.T.G. et du fascicule 35, les travaux d'entretien et la garantie de reprise pour la 1^{ère} année pour la strate haute type tige, fruitier et cépée. Nota : Le détail des travaux liés à l'entretien et la garantie de reprise des arbres est visible dans le CCTP, le prix devra tenir compte de ces prescriptions L'UNITE : 11.11.8. ENTRETIEN ET GARANTIE DE REPRISE 1ERE ANNEE -> STRATE BASSE ARBUSTE Ce prix comprend au mètre carré, en application du C.C.T.G. et du fascicule 35, les travaux d'entretien et la garantie de reprise pour la 1^{ère} année pour la strate basse type arbuste. Nota : Le détail des travaux liés à l'entretien et la garantie de reprise des massifs est visible dans le CCTP, le prix devra tenir compte de ces prescriptions LE METRE CARRE : 11.11.9. ENTRETIEN ET GARANTIE DE REPRISE 1ERE ANNEE -> STRATE BASSE VIVACE, GRAMINEE, COUVRE-SOL, BULBE Ce prix comprend au mètre carré, en application du C.C.T.G. et du fascicule 35, les travaux d'entretien et la garantie de reprise pour la 1^{ère} année pour la strate basse type vivace, graminée, couvre-sol, bulbe. Nota : Le détail des travaux liés à l'entretien et la garantie de reprise des massifs est visible dans le CCTP, le prix devra tenir compte de ces prescriptions LE METRE CARRE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	11.11.10. ENTRETIEN ET GARANTIE DE REPRISE 1ERE ANNEE -> STRATE BASSE SEMIS Ce prix comprend au mètre carré, en application du C.C.T.G. et du fascicule 35, les travaux d'entretien et la garantie de reprise pour la 1^{ère} année pour la strate basse type semis. Nota : Le détail des travaux liés à l'entretien et la garantie de reprise des gazons est visible dans le CCTP, le prix devra tenir compte de ces prescriptions LE METRE CARRE : 11.11.11. ENTRETIEN ET GARANTIE DE REPRISE 2EME ANNEE -> STRATE HAUTE TIGE, FRUITIER ET CEPEE Dito article intitulé « Entretien et garantie de reprise 1^{ère} année -> Strate haute tige, fruitier et cépée ». Appliqué sur une deuxième année. L'UNITE : 11.11.12. ENTRETIEN ET GARANTIE DE REPRISE 2EME ANNEE -> STRATE BASSE ARBUSTE Dito article intitulé « Entretien et garantie de reprise 1^{ère} année -> Strate basse arbuste ». Appliqué sur une deuxième année. LE METRE CARRE : 11.11.13. ENTRETIEN ET GARANTIE DE REPRISE 2EME ANNEE -> STRATE BASSE VIVACE, GRAMINEE, COUVRE-SOL, BULBE Dito article intitulé « Entretien et garantie de reprise 1^{ère} année -> Strate basse strate basse vivace, graminée, couvre-sol, bulbe ». Appliqué sur une deuxième année. LE METRE CARRE : 11.11.14. ENTRETIEN ET GARANTIE DE REPRISE 2EME ANNEE -> STRATE BASSE SEMIS Dito article intitulé « Entretien et garantie de reprise 1^{ère} année -> strate basse semis ». Appliqué sur une deuxième année. LE METRE CARRE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
	11.11.15. ENTRETIEN ET GARANTIE DE REPRISE 3EME ANNEE -> STRATE HAUTE TIGE, FRUITIER ET CEPEE Dito article intitulé « Entretien et garantie de reprise 1^{ère} année -> Strate haute tige, fruitier et cépée ». Appliqué sur une troisième année. L'UNITE :	

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
Série 12 - ECLAIRAGE – PSE 12.1. GENIE CIVIL 12.1.1. OUVERTURE ET FERMETURE DE TRANCHEE - FOURREAU TPC63 Dito prix 6.3.1. LE METRE LINEAIRE : 12.1.2. CABLETTE DE MISE A LA TERRE Dito prix 6.3.2. LE METRE LINEAIRE : 12.1.3. CHAMBRE 40 X 40 Dito prix 6.3.3. L'UNITE : 12.1.4. DEMOLITION D'UN MASSIFS POUR CANDELABRE Ce prix rémunère la démolition et l'évacuation des gravats d'un massif d'ancrage de candélabre, que celui-ci soit posé au sol ou enterré. Comprenant la fourniture du compresseur, des marteaux piqueurs, la mise à disposition du personnel, les difficultés d'enlèvement dans la fouille, le découpage et le tri des armatures en acier, le chargement, le transport et le déchargement des déblais dans les centres autorisés par la Préfecture de recyclage des déchets et la mise à disposition du Maître d'œuvre des bons de mise en décharge. L'UNITE : 12.1.5. CREATION D'UN MASSIF POUR CANDELABRES Dito prix 6.3.4. L'UNITE : 12.1.6. BOITE DE RACCORDEMENT SUR RESEAU EXISTANT Dito prix 6.3.5. L'UNITE :		

N° des PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES, DES UNITES DE MESURES ET DES PRIX D'APPLICATION EN TOUTES LETTRES Les prix sont exprimés en Euros hors T.V.A.	PRIX
12.2. MATERIEL ELECTRIQUE Dito 6.4 12.2.1. REMPLACEMENT D'UNE OPTIQUE SELON ETUDE PHOTOMETRIQUE POUR LES LUMINAIRES 2-4-5-6-7-8-9-10 Ce prix comprend : - Les études photométriques, - La dépose du foyer, - La fourniture, la pose et les raccordements d'une nouvelle lanterne thermo laqué à 4m de haut, - L'adaptation des éléments électriques de raccordement (coffret classe II, platine comprenant mise à la terre, dominos, protection, starter des LEDS, tels que décrits par le fournisseur), - Les fixations nécessaires pour le maintien au mât, - L'utilisation d'une nacelle et/ou grue pour l'ensemble, - Le prix ne comprend pas la réalisation du massif d'ancrage, Luminaire d'éclairage public simple monté sur mât existant de 4 mètres. ▪ Pour les 3 luminaires codés 4 / 6 / 8 : Un luminaire de type BDP104 LED30-MP1/730-PSD-SR DM- PCC, avec 1 LED30. Puissance de 21W, 2.310 lm. ▪ Pour les 6 luminaires codés 2 / 3 / 5 / 7 / 9 / 10 : Un luminaire de type BDP104 LED35-MP1/730 PSD-SR DRW PCC. Puissance de 24,5W, 2.275 lm. Y compris toutes sujétions de fourniture et d'exécution pour un ensemble fonctionnel. L'ENSEMBLE : 12.3. CABLAGE ET MISE EN SERVICE 12.3.1. CUIVRE U1000 R2V - 6MM² Dito 6.5.1 LE METRE LINEAIRE : 12.3.2. CONSUEL ET MISE EN SERVICE Dito 6.5.2 L'UNITE :		